

1 — La production et les stocks

Le stockage au premier trimestre 1983 a été important ; deux causes l'expliquent. D'une part un ajustement insuffisant de la production française à une demande qui stagne, d'autre part des perturbations des échanges extérieurs, probablement pour des raisons spéculatives. Seul le premier point relève de ce chapitre ; le deuxième sera traité dans le chapitre III consacré au commerce extérieur.

1.1. Les produits industriels

L'activité industrielle qui avait chuté au troisième trimestre 1982 s'est raffermie au quatrième trimestre et au début de l'année 1983. L'évolution de la demande ayant été en retrait de celle de la production, le niveau des stocks producteurs au printemps 1983 semble un peu excessif.

Dans le commerce, les stocks se sont davantage alourdis, surtout dans les biens de consommation courante, et plutôt chez les détaillants.

Le volume de la production industrielle

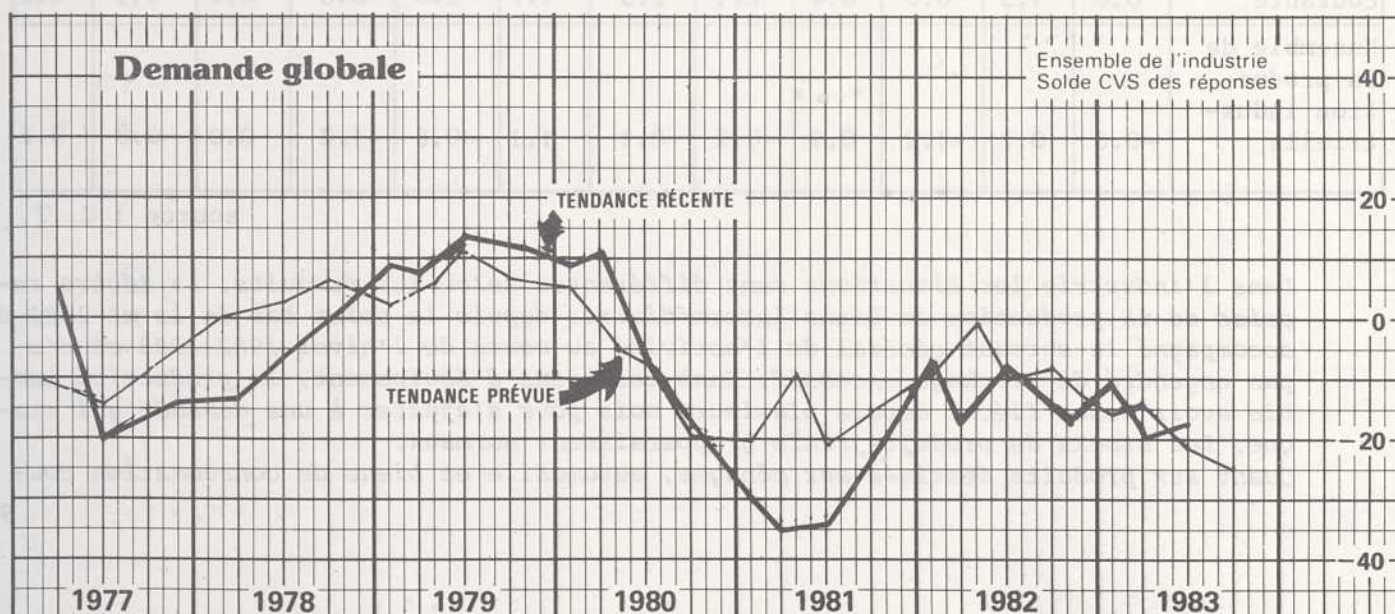
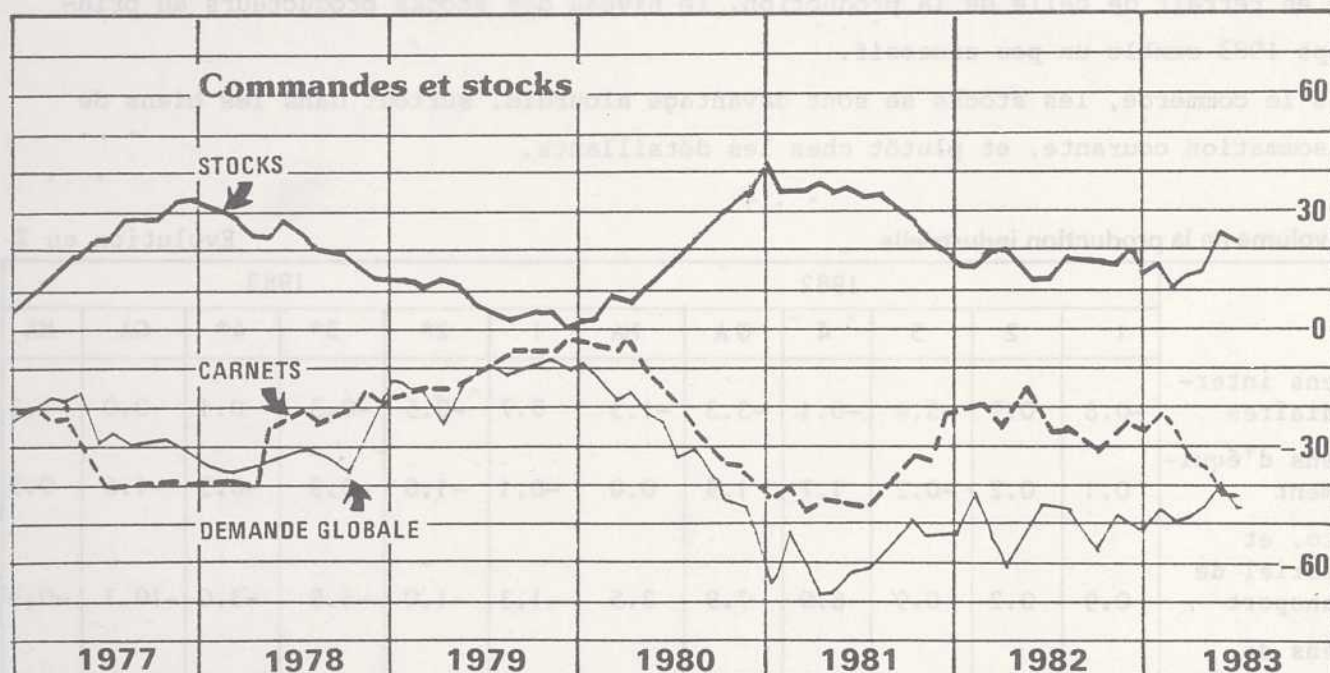
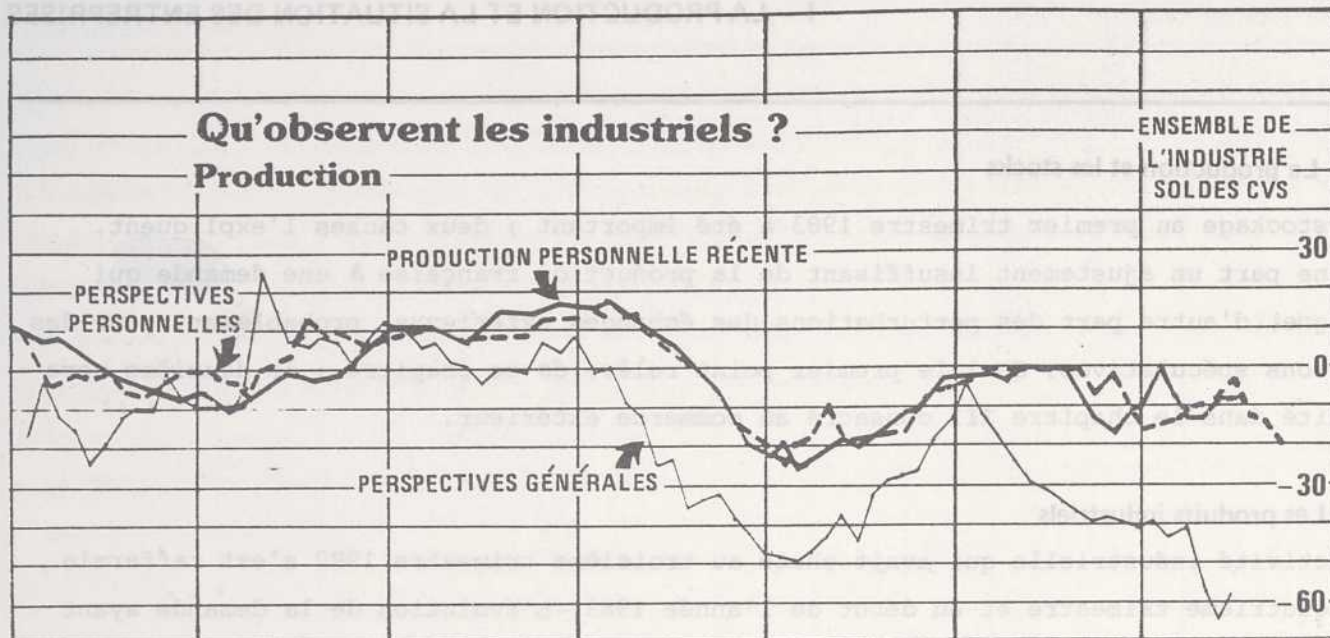
Evolution en %

	1982						1983					
	1	2	3	4	GA	MA	1	2*	3*	4*	GA	MA
Biens inter-médiaires	-0.8	0.9	-3.4	-0.1	-3.3	-1.3	0.7	-0.5	-0.3	0.1	0.0	-1.3
Biens d'équipement	0.1	0.2	-0.2	1.7	1.9	0.0	-0.1	-1.0	-0.3	-0.3	-1.6	0.3
Auto. et matériel de transport	0.9	0.2	0.9	6.0	7.9	2.5	-1.3	-1.0	-5.8	-3.0	-10.7	-0.9
Biens de consommation courante	0.0	1.5	0.0	0.4	2.1	2.5	1.7	-2.0	-3.8	0.0	-4.3	-0.8
Ensemble de la production industrielle	-0.6	0.7	-1.2	0.9	-0.2	0.1	1.1	-0.6	-1.2	0.0	-0.8	0.2

source : C. T.

Dans l'industrie les situations sont différentes selon les produits. La légère reprise de la production de biens intermédiaires depuis le point bas de la mi-1982 a accompagné le sursaut général de l'activité au cours de l'hiver 1982-1983 et n'a pas engendré de stockage excessif. Dans les biens d'équipement, la production semble avoir assez fléchi depuis plusieurs mois pour s'ajuster à une demande qui stagne. Les stocks de produits finis y apparaissent normaux.

Quant aux produits destinés aux ménages, automobile et biens de consommation cou-



rante, les producteurs semblent avoir mal anticipé la baisse de la demande au premier trimestre 1983. Un ajustement des stocks, qui entraînera une baisse de la production, sera nécessaire dans les prochains mois d'autant que les intentions d'achat des commerçants sont très basses.

L'activité dans les trois derniers trimestres de 1983 dépendra de l'évolution de la demande et de l'ajustement des stocks. Au deuxième trimestre, bien que l'information soit encore incomplète puisqu'elle repose essentiellement sur les enquêtes de conjoncture, il semble que les carnets de commandes continuent à se dégarnir et que la demande reste sur le niveau affaibli du premier trimestre 1983. L'ajustement à la baisse de la production au deuxième trimestre paraît très modeste, entraînant un nouvel alourdissement des stocks de produits finis dans les secteurs liés à la consommation. Mais les entreprises prévoient pour le troisième trimestre une réduction assez sensible de la demande, de sorte que la baisse de la production devrait être plus franche au troisième trimestre et éventuellement au quatrième.

Au total, du second au quatrième trimestre 1983, pour une demande hors stocks qui pourrait fléchir d'environ 1 % dans l'industrie et se redresser légèrement dans l'ensemble de la sphère marchande, le volume de la production baisserait d'environ 2 % dans l'industrie et de près d'1 % pour l'activité marchande dans son ensemble. D'ici à la fin de l'année, les stocks contribueraient ainsi pour 0,5 % à 1 % à la baisse de la production.

Cette baisse de l'activité ne devrait pas affecter également tous les secteurs. Les biens intermédiaires déjà très touchés comme les biens d'équipement verraient dès la mi-1983 leur situation se maintenir, d'autant que la demande étrangère semble s'orienter un peu plus favorablement. Les biens de consommation et surtout l'automobile où les stocks sont plus alourdis subiraient une baisse plus franche. Les constructeurs français d'automobiles attendent pourtant depuis juin 1983 une amélioration de la demande étrangère.

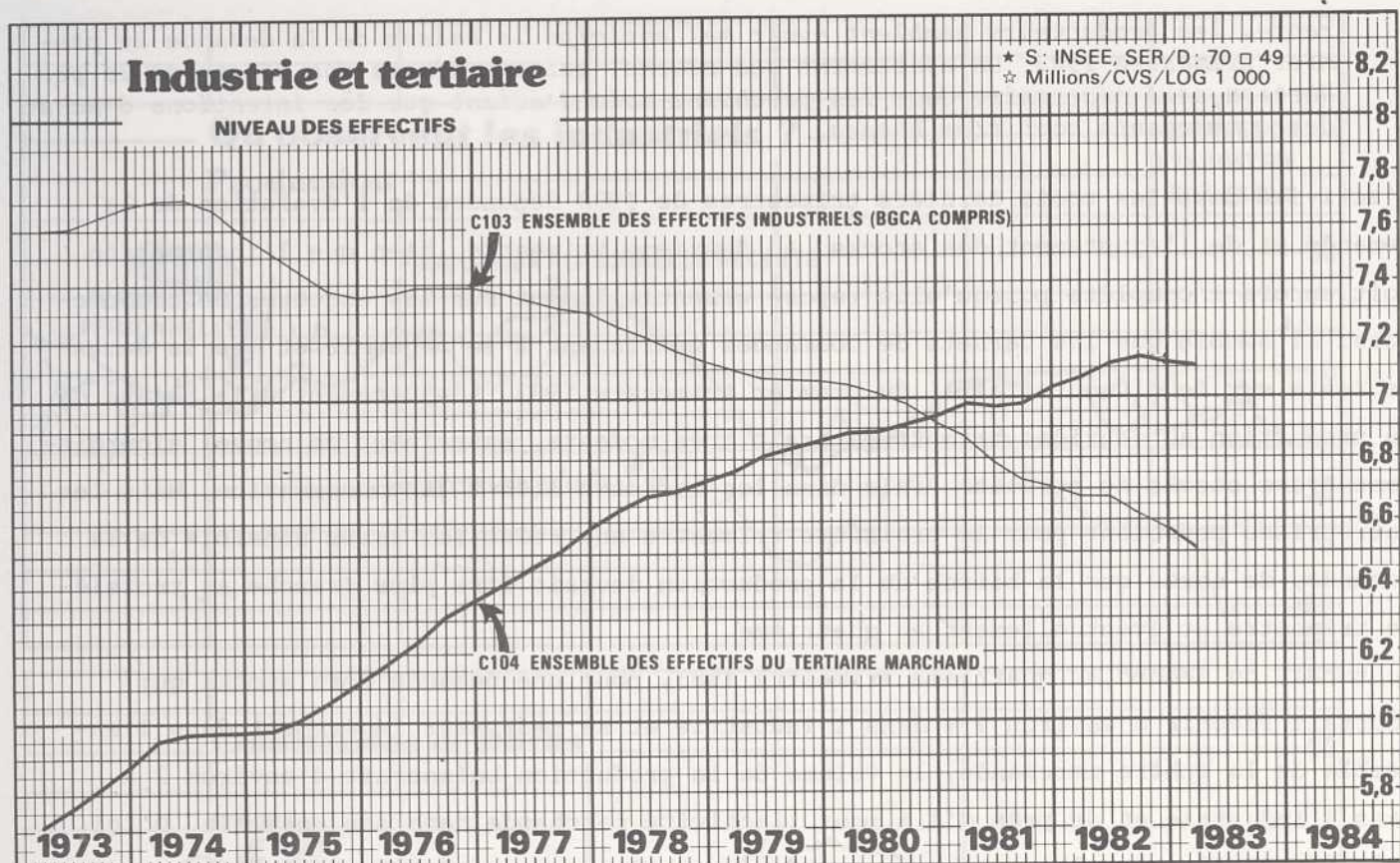
1.2. Le bâtiment et les travaux publics

La dégradation de l'activité dans ce secteur a été continue depuis la fin de 1979. Certains signes observés en début d'année et notamment une légère remontée de l'activité pouvaient laisser espérer un redressement, mais les informations actuellement disponibles conduisent à envisager pour les prochains mois le retour à la tendance récessif antérieure, entraînant en 1983 une baisse du volume de la production de 5 à 6 %.

2 – L'emploi

2.1. Les effectifs

Les effectifs de l'industrie hors bâtiment et travaux publics ont diminué de 0,7 % (soit près de 40.000 emplois) au cours du premier trimestre 1983. Ainsi après une stabilisation temporaire au cours du premier semestre 1982, l'emploi dans ce secteur s'est réduit à un rythme constant (- 0,7 % par trimestre) depuis la mi-1982.



Les effectifs et la durée du travail

Evolution en %

	1982						1983					
	1	2	3	4	GA	MA	1	2*	3*	4*	GA*	MA*
Industrie hors BTP	-0.1	0.1	-0.8	-0.7	-1.4	-1.8	-0.7	-0.5	-0.5	-0.8	-2.5	-2.3
Bâtiment et Travaux publics	-1.3	-0.8	-1.1	-1.3	-4.5	-3.5	-1.5	-1.0	-1.0	-1.0	-4.5	-4.7
Tertiaire marchand	0.4	0.8	0.5	-0.2	1.4	1.7	-0.4	0.2	0.0	0.0	-0.2	0.2
Ensemble (secteurs marchands non agricoles)	0.0	0.4	-0.2	-0.5	-0.3	-0.2	-0.6	-0.2	-0.3	-0.4	-1.5	-1.2
Durée hebdomadaire (secteurs marchands non agricoles)	-2.0	-0.2	-0.2	-0.1	-2.6	-2.7	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.6	-0.9

Source : Ministère du Travail

Par secteur, les évolutions du premier trimestre 1983 sont aussi sans grands changements par rapport à celles observées depuis la mi-1982 : maintien de l'emploi dans les industries agricoles et alimentaires ; baisses aux rythmes trimestriels moyens de - 1,1 % dans les biens intermédiaires, - 0,7 % dans les biens d'équipement, - 1,0 % dans les biens de consommation ; arrêt de la progression des effectifs dans l'énergie.

La diminution de l'emploi dans l'industrie hors bâtiment et travaux publics depuis la mi-1982 peut paraître forte par rapport à l'évolution de la production. Elle peut s'interpréter comme une compensation de l'amélioration de l'évolution des effectifs industriels qui avait été un peu excessive au premier semestre 1982 eu égard à la relation habituelle entre l'emploi et la production. Pour diverses raisons (anticipations de demande plutôt favorables, réorganisation due à la réduction de la durée du travail), le mouvement de réduction des effectifs industriels s'était en effet interrompu au premier semestre 1982.

Au premier trimestre 1983, la compensation paraît achevée. Mais les effectifs industriels devront continuer à s'ajuster à une production qui diminuera à nouveau après l'amélioration passagère de l'automne et de l'hiver. Ainsi sur les trois derniers trimestres de 1983, le rythme de baisse des effectifs industriels ne devrait guère ralentir. Au total, les effectifs des secteurs de l'industrie hors bâtiment et travaux publics diminueraient de 2,5 % au cours de l'année 1983 (soit près de 120.000 emplois salariés).

Dans le bâtiment et les travaux publics, les pertes d'emploi tout au long de l'année 1982 (- 4,5 % en un an), liées à la forte récession qui affecte ce secteur, se sont poursuivies (à un rythme encore un peu plus marqué) au cours du premier trimestre 1983

(- 1,5 % en 3 mois). La poursuite de la récession en 1983 devrait entraîner une baisse des effectifs d'ampleur analogue à celle de l'année 1982, soit à nouveau une perte d'environ 60.000 emplois.

Dans le tertiaire marchand, on enregistre au cours du premier trimestre 1983 une baisse inhabituelle et très forte des effectifs (- 0,4 % soit 30.000 emplois). Ce résultat est sans doute fragile : il est en grande partie imputable à un seul secteur (les services rendus aux particuliers) mal couvert par l'enquête du Ministère du Travail car les petites entreprises y sont nombreuses. Il confirme néanmoins un retournement de tendance, déjà amorcé fin 1982, cohérent avec les perspectives de production des entreprises et celles de consommation des ménages ainsi qu'avec le blocage des marges dans le tertiaire marchand. Si les effectifs se stabilisaient à leur niveau moyen du premier trimestre, la baisse totale des effectifs de ce secteur au cours de l'année 1983 serait limitée à 0,2 % soit environ 15.000 emplois.

Compte-tenu du ralentissement de la progression des effectifs dans le tertiaire non marchand (environ + 30.000 en 1983 contre + 50.000 en 1981 et + 60.000 en 1982), l'emploi salarié total pourrait diminuer de 1,0 % au cours de l'année 1983 (soit 175.000 emplois).

Ces perspectives prennent en compte un certain nombre de facteurs qui contribuent à limiter les pertes d'emploi. L'évaluation de leurs effets est cependant difficile. Des offres d'emploi associées aux contrats de solidarité signés en 1982 ne sont pas encore pourvues à la fin du premier trimestre 1983 (il en restait 32.000 fin mars, dont on peut estimer qu'environ la moitié concerne les secteurs industriels) alors que les départs en préretraite se tariront progressivement. De plus, par rapport aux années antérieures, la suppression des stages pratiques en entreprise depuis l'automne 1982 permettra de ne pas enregistrer de départs pour fin de stage à la mi-1983. Enfin, l'engagement de maintien des effectifs un an après la signature des contrats de solidarité de 1982 devrait contribuer à freiner les pertes enregistrées depuis la mi-1982, même si l'on peut s'interroger sur les capacités des entreprises dans les secteurs où l'emploi s'est le plus dégradé à remplir cet engagement. Ce dernier facteur modérateur de la détérioration de l'emploi industriel jouera jusqu'à la fin de l'année 1983. A cette époque, on devrait aussi enregistrer l'effet des contrats emploi-formation qui seront mis en place à la rentrée : l'objectif affiché de la mesure est de permettre à 200.000 jeunes de 18 à 26 ans de bénéficier d'un contrat entre la rentrée 1983 et la rentrée 1984. On a estimé qu'environ la moitié de cet objectif serait atteint en fin d'année 1983.

2.2. Le marché du travail

L'évolution des DEFM au cours des quatre premiers mois de l'année 1983, retraçant une baisse de près de 25.000 inscrits à l'ANPE, est surprenante en regard de l'évolution de l'emploi à la fin 1982 et au début 1983 et de la recrudescence des licenciements économiques depuis la mi-1982. Certes, l'effet des contrats de solidarité, facteur important de la stabilisation du chômage au cours du second semestre 1982 a joué encore plus fortement au cours des quatre premiers mois de 1983 (64.000 offres placées contre 41.000 au cours des quatre derniers mois de l'année 1982). Mais cela ne suffit pas à expliquer la baisse des DEFM jusqu'à fin avril.

L'action engagée à l'égard des "chômeurs longue durée" a continué à jouer au cours du premier trimestre 1983 et a pu être renforcée ou relayée par d'autres facteurs tels que les modifications intervenues dans l'attribution des indemnités de chômage (décret du 24 novembre 1982).

L'inscription à l'ANPE étant obligatoire pour percevoir les allocations versées par les ASSEDIC, il est possible que les 90.000 radiations effectuées par les ASSEDIC de février à avril dans le cadre de l'application de ce décret aient entraîné un certain nombre d'arrêts d'inscription à l'ANPE.

Si l'on estime qu'une partie du "retard" du début d'année sera compensée par la suite, le nombre des demandeurs d'emploi à la fin de l'année 1983 dépasserait 2,2 millions en données corrigées des variations saisonnières.

Cette évaluation repose sur une double hypothèse : le nombre de contrats emploi-formation augmentera comme prévu ; les autres dispositions d'insertion des jeunes auront un effet d'ampleur analogue à ce qu'ils avaient les années précédentes. Il est possible que les efforts accrus en matière de formation des jeunes annoncés fin mai mènent d'ici à la fin 1983 à un accroissement moindre du nombre de demandeurs d'emploi. Mais il est encore trop tôt pour disposer des éléments nécessaires pour estimer les effets de ces mesures sur le chômage.

2.3. La durée du travail

Au premier trimestre 1983, la durée hebdomadaire du travail a connu, comme prévu, une réduction de faible ampleur, liée essentiellement à la baisse programmée dans la chimie et à une diminution des horaires dans le bâtiment et travaux publics. Sur un an, c'est-à-dire après la "marche" du premier trimestre 1982, la durée hebdomadaire du travail n'a donc baissé que de 3 dixièmes d'heure soit 0,7 %. Malgré la nouvelle formule des contrats de "solidarité-durée du travail" et la poursuite des effets des dispositions de l'ordonnance de janvier 1982 relatives au travail en continu, on n'escompte guère de réduction plus rapide des horaires hebdomadaires de travail au cours de l'année 1983 : en glissement la baisse serait de l'ordre de 0,6 %. La durée annuelle de travail diminuera cependant plus fortement du fait de l'allongement des congés annuels (5ème semaine et effets induits).

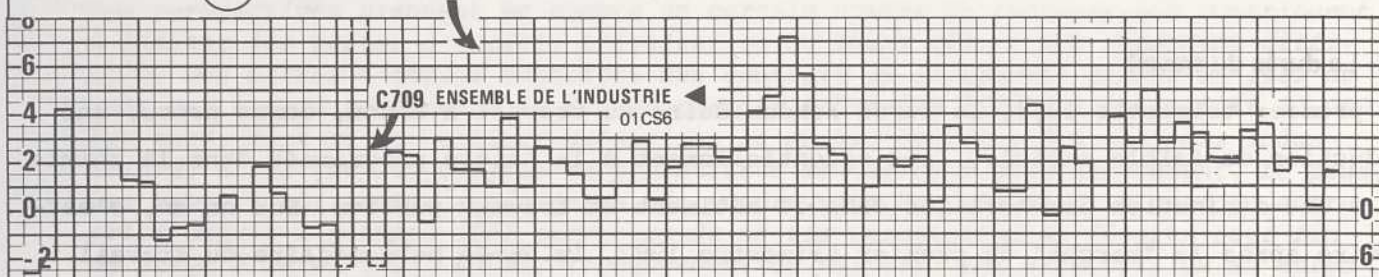
3 — Les prix et les salaires

Pendant la période du blocage, du 11 juin au 31 octobre 1982, le prix de la production industrielle ne progresse qu'à un rythme de l'ordre de 0,3 % par mois, le prix de la consommation enregistrant une croissance inférieure à 0,4 % par mois. Depuis novembre 1982, des accords sectoriels ont été passés pour lutter contre l'inflation. De fait, depuis la sortie du blocage, la croissance des prix se situe autour de 0,7 % par mois pour la production industrielle, de 0,9 % pour les prix de la consommation.

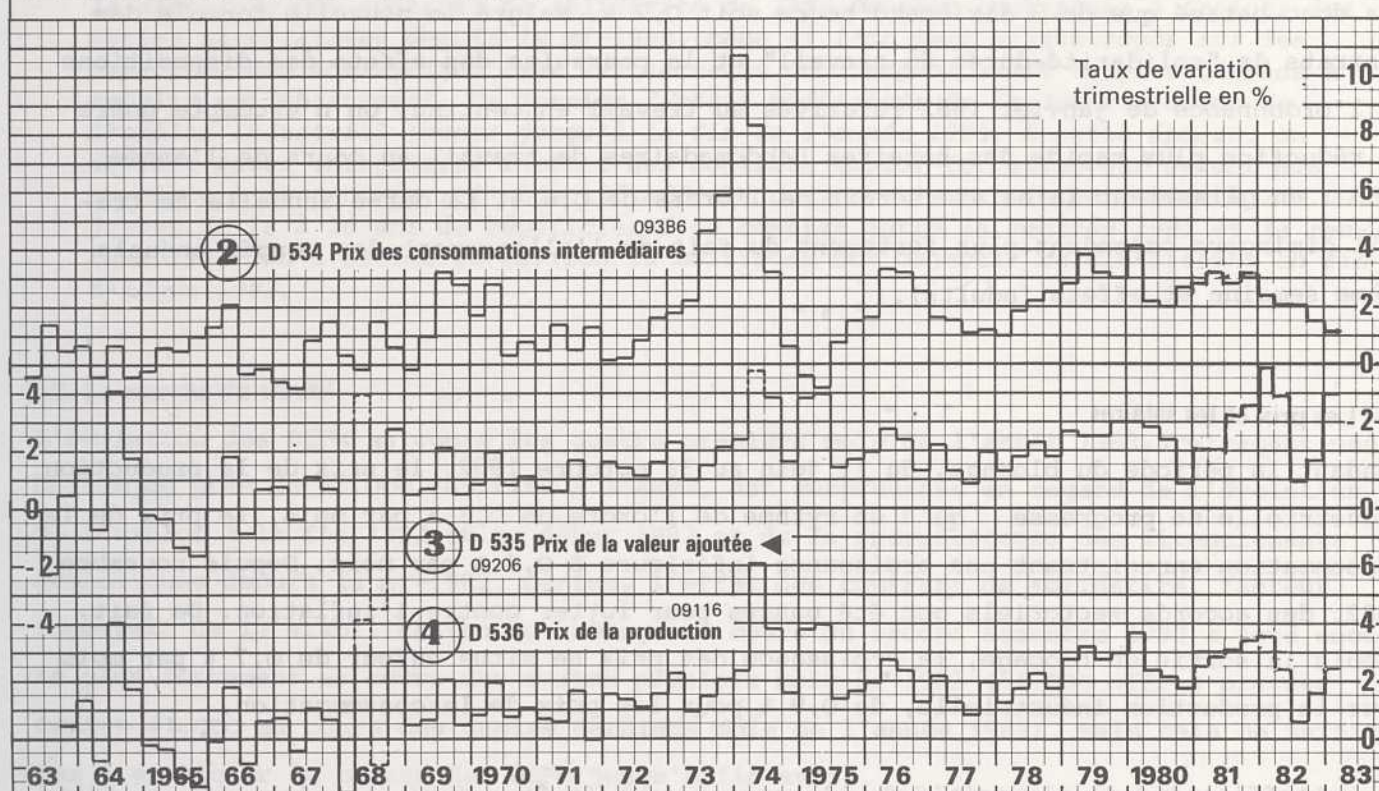
L'efficacité du dispositif de blocage ne saurait être jugée sur la seule durée de

Formation des prix de la production

1 Coût salarial unitaire



2 D 534 Prix des consommations intermédiaires



son application : il faut également prendre en compte les conditions de sortie. Les évolutions de prix ont-elles accéléré une fois la contrainte relâchée, des rythmes plus élevés venant compenser les hausses passées jugées insuffisantes ? Pour répondre à cette question, il faut évaluer ce que devraient être les hausses de prix et de salaires en l'absence d'un comportement de rattrapage des agents économiques. Une telle référence est fournie par l'équation économétrique déterminant les croissances des prix et des salaires.

Dans le cas des prix de la production industrielle les valeurs observées et simulées coïncident sur la période de sortie du blocage : on est donc conduit à conclure que le blocage a été efficace, les agents n'ayant pas cherché à procéder à des hausses compensatrices. On notera cependant que la fin du blocage ne constitue pas un retour à une complète liberté des prix. Le cas est différent pour la croissance des salaires dont la valeur observée (voir plus loin) est supérieure à la valeur simulée : des rattrapages de hausses de salaires se seraient ainsi produites après la sortie du blocage.

Les prix et les coûts de production dans l'industrie manufacturière

Evolution en %

	1982						1983					
	1	2	3	4	GA	MA	1	2*	3*	4*	GA*	MA*
Coût unitaire total	2.3	2.0	2.5	1.2	8.2	10.4	0.8	3.1	3.0	1.9	9.1	7.9
Prix	3.5	2.4	0.6	1.6	8.3	11.1	2.4	2.1	2.1	2.1	9.0	7.9

source : C. T.

Le ralentissement des coûts au premier trimestre 1983 (dont on analysera les causes ultérieurement) ne s'est pas encore traduit dans les prix de production et doit être considéré comme un facteur de modération de l'inflation dans les prochains mois.

Pour les prix à la consommation, l'accélération observée jusqu'en avril est imputable non seulement à l'application de la programmation contractuelle des hausses après la sortie du blocage et au calendrier de cette programmation, mais aussi à des facteurs ponctuels qui ne joueront plus d'ici à la fin de 1983 (réajustement des tarifs publics, des loyers et des honoraires des services de santé, accroissement de la fiscalité sur les alcools et sur les produits pétroliers).

En variation absolue, la hausse est au premier semestre 1983 soutenue dans le secteur des services privés, des loyers et de la santé. Dans le secteur des produits industriels, la hausse au cours des derniers mois est du même ordre que celle de l'indice d'ensemble, ce qui traduit une accélération par rapport à la tendance observée sur longue période ; les mois de février et mars subissent les plus fortes hausses (1 et 1,2 %) en raison du décalage existant entre les augmentations autorisées à la production et leur application au stade final du consommateur. Les prix alimentaires modèrent sensiblement l'évolution de l'indice d'ensemble malgré une légère accélération en avril due à l'effet de la vignette sur les alcools et au relèvement du prix du pain. Enfin, la baisse des cours des produits pétroliers entièrement répercutée à partir de décembre sur les prix a entraîné une baisse de l'indice de l'énergie de 2,4 % au premier trimestre. En revanche, la création d'une taxe parafiscale visant à absorber les baisses des prix d'approvisionnement en pétrole et le réajustement de nombreux tarifs publics de l'ordre de 8 % majorent sensiblement l'indice d'avril.

son application : il faut également prendre en compte les conditions de sortie.
 Les évolutions de prix ont-elles accéléré une fois la contrainte relâchée, des
 rythmes plus élevés variant compenser les hausses passées jugées insuffisantes ?
 Pour répondre à cette question, il faut évaluer ce que devraient être les hausses
 de prix et de salaires en l'absence d'un comportement de rattrapage des agents
 économiques. Une telle référence est fournie par l'équation économique déter-
 minant les croisances des prix et des salaires.
 Dans le cas des prix de la production industrielle les valeurs observées et simu-
 lées coïncident sur la période de sortie du choc : on est donc conduit à
 conclure que le choc a été efficace, les agents n'ayant pas cherché à procéder
 à des hausses compensatrices. On notera cependant que la fin du choc ne con-
 stitue pas un retour à une complète liberté des prix, le cas est différent pour la
 croissance des salaires dont la valeur observée (voir plus loin) est supérieure à
 la valeur simulée : des rattrapages de hausses de salaires se seraient ainsi pro-
 duits après la sortie du choc.

Evolution en %

Les prix et les coûts de production dans l'industrie manufacturière

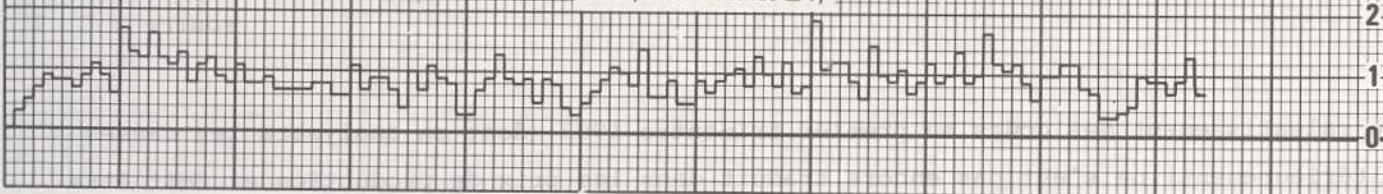
1983	1982	1	2	3	4	5A	1	2A	3A	4A	5AA

Variation des prix à la consommation

* S : INSEE, SCV/D : 25
 ☆ Taux mensuel en %/BRUTS

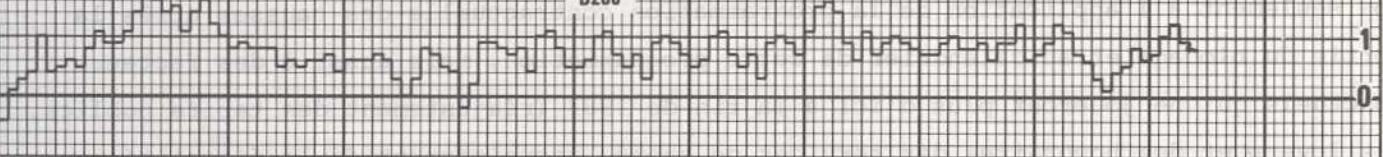
1 Ensemble des 295 postes

D202 (INDICE EN A 126 ■ 7)



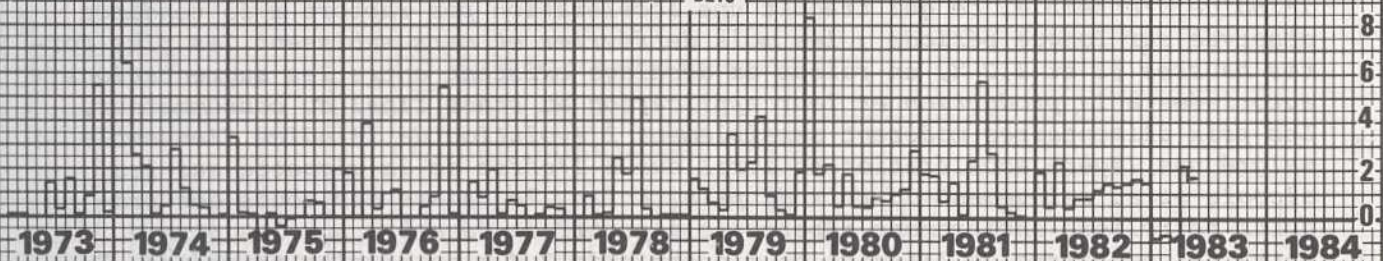
2 Produits manufacturés du secteur privé

D208



3 Energie

D215



L'indice des prix à la consommation (295 postes)

évolution en %

	Déc. 82/Déc. 81	Mai 83/Déc. 82	Contribution à la hausse de janvier à mai
Alimentation	9.3	3.7	19.8
Produits industriels du secteur privé	8.1	4.8	34.2
Services du secteur privé	11.0	6.1	21.9
Tarifs publics	14.7	2.4	7.6
Loyer - eau	8.1	6.2	8.5
Santé	5.0	9.2	8.0
Ensemble	9.7	4.7	100.0

Source : INSEE

Compte tenu de l'importance de la concentration des hausses en début d'année, de janvier à avril, dans tous les secteurs on peut s'attendre à un net ralentissement au cours des prochains mois. Avec un acquis de 4,7 % de janvier à mai, le glissement sur l'ensemble de l'année pourrait être de l'ordre de 8,9 %. Il est toutefois difficile d'apprécier dès maintenant l'effet d'un dispositif exceptionnel de surveillance qui pourrait permettre de gagner quelques dixièmes de points.

Comme pour les prix, la sortie du blocage a correspondu à une forte reprise de la croissance du taux de salaire qui a permis un rattrapage partiel du pouvoir d'achat perdu pendant le blocage. Pour prévoir l'évolution du revenu des ménages et des entreprises jusqu'à la fin de l'année, on a fait l'hypothèse d'un quasi maintien du pouvoir d'achat du taux de salaire.

Le taux de salaire horaire

évolution en %

	1982						1983					
	1	2	3	4	GA	MA	1	2*	3*	4*	GA*	MA*
Taux de salaire horaire (1) (Ministère du Travail)	4.7	2.9	0.2	4.2	12.6	15.4	3.1	2.5	2.0	2.0	9.9	11.2
Taux de salaire horaire tous secteurs (2)	5.1	3.6	1.3	2.3	12.8	15.9	3.5	2.6	2.2	1.7	10.4	10.6
SMIC(2)	3.9	3.2	4.0	1.1	12.7	17.6	3.4	3.4	3.1	2.2	12.7	12.2

(1) début de trimestre

(2) milieu de trimestre

Contribution à la hausse de janvier à mai	Mai 82/1980	Déc. 82/1980	
19.8	3.7	3.7	Alimentation
34.3	4.8	6.1	Produits industriels
37.9	6.1	11.0	Secteur privé
7.6	3.4	14.7	Services du secteur privé
8.3	6.3	8.1	Tertiaire public
8.0	3.3	2.0	Loyer - ann.
100.0	4.7	9.7	Ensemble

Source : INSEE

Compte tenu de l'importance de la contribution des hausses en début d'année, les jan-

vier à avril, dans tous les secteurs on peut s'attendre à un net ralentissement au

cours des prochains mois. Avec un recul de 4,7 % de janvier à mai, le glissement sur

l'ensemble des 12 mois pourrait être de 1,2 % en mai 1983, soit un recul de 1,2 %

à l'égard de l'ensemble des 12 mois de l'année précédente. Ce recul est en fait

positif pour l'ensemble des secteurs, mais négatif pour les secteurs de l'industrie et de

commerce. Les prix de l'industrie ont subi une baisse de 1,2 % en mai 1983, soit

un recul de 1,2 % à l'égard de l'ensemble des 12 mois de l'année précédente.

Les prix de l'industrie ont subi une baisse de 1,2 % en mai 1983, soit un recul

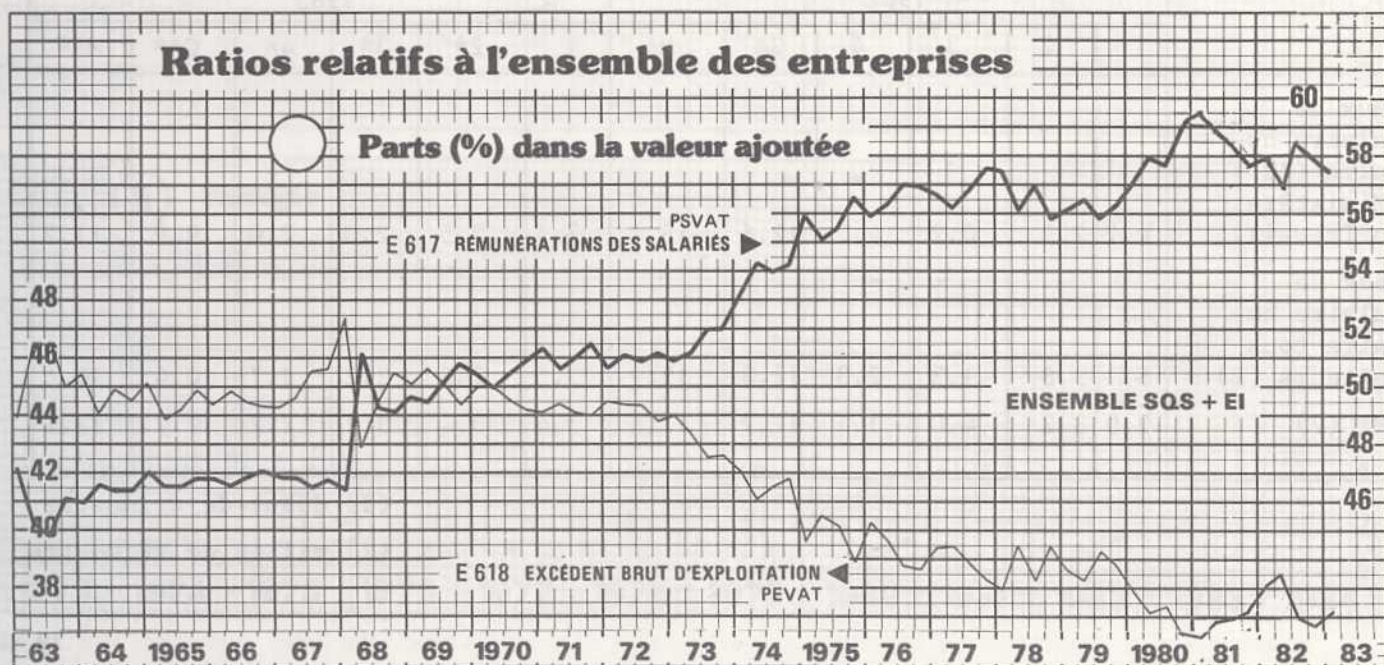
de 1,2 % à l'égard de l'ensemble des 12 mois de l'année précédente.

Les prix de l'industrie ont subi une baisse de 1,2 % en mai 1983, soit un recul

de 1,2 % à l'égard de l'ensemble des 12 mois de l'année précédente.

Les prix de l'industrie ont subi une baisse de 1,2 % en mai 1983, soit un recul

de 1,2 % à l'égard de l'ensemble des 12 mois de l'année précédente.



4 — Les résultats des entreprises

Au premier trimestre 1983, avec une production qui a tendance à augmenter et des prix qui ne sont plus bloqués, la valeur de la production s'accroît d'environ 2 %. Dans le même temps, les charges progressent plus lentement (environ 1,5 %). Certes la masse salariale progresse de 2,4 %, la baisse des effectifs sur cette période ne suffisant pas à compenser la croissance rapide du taux de salaire. Mais les coûts des consommations intermédiaires, qui représentent la moitié des charges courantes des entreprises et qui augmentent en moyenne depuis plusieurs années de 3 % par trimestre, ne progressent plus au premier trimestre 1983 que de 1 %. Les entreprises profitent de la forte baisse des prix de l'énergie en francs. La baisse du prix en dollars est alors renforcée par la dépréciation passagère de la devise américaine observée les premiers mois de l'année.

Le prix de l'énergie

	1982						1983					
	1	2	3	4	GA	MA	1	2*	3*	4*	GA*	MA*
Prix du baril en dollar (niveau départ FAB)	34.3	33.3	33.4	33.7	///	33.6	30.8	28.8	28.8	28.8	///	29.3
Prix de l'énergie (évolution en % arrivée CAF)												
en dollars	-1.3	-2.8	0.2	0.0	-4.0	-3.0	-4.0	-8.4	-2.0	-0.2	-14.0	-11.5
en francs	4.6	1.6	11.1	1.9	-20.3	17.3	-6.6	-0.7	-0.3	-0.2	-7.6	-0.4

Cette évolution du dollar a de plus permis d'alléger la charge liée aux achats des consommations intermédiaires non énergétiques achetées en dollar.

Le cours du dollar par rapport au franc

	1982						1983					
	1	2	3	4	GA	MA	1	2	3*	4*	GA*	MA*
Nombre de francs par dollar	5.99	6.28	6.94	7.07	///	6.57	6.89	7.47	7.60	7.60	///	7.39
Evolution en %	6.0	4.8	10.5	1.9	25.1	20.9	-2.5	8.4	1.7	0.0	7.5	12.5

* hypothèse retenue dans la note

Au total, on peut estimer à 10 % la part de la charge courante des entreprises qui répercute instantanément les mouvements du dollar (les consommations intermédiaires représentent la moitié des charges des entreprises et 20 % des consommations intermédiaires sont fixés en dollars).

Ainsi une baisse de 5 % du cours du dollar (par exemple 7,20 F au lieu de 7,60 F) équivaut, toutes choses égales par ailleurs, à une réduction des charges courantes des entreprises de l'ordre de 0,5 point (environ 20 milliards de francs courants en année pleine).

La situation des entreprises tant au niveau de l'EBE qu'au niveau de l'épargne s'en trouve transitoirement sensiblement améliorée. L'effet touche évidemment davantage l'industrie (qui utilise beaucoup d'énergie et de matières premières dont le prix est fixé en dollars) que les commerces ou les services.

Mais dès le deuxième trimestre 1983, la remontée du dollar (6 %) au delà de son niveau de la fin 1982, conduit au retour de la croissance des coûts des consommations intermédiaires à un rythme de l'ordre de 3 %. Au total en moyenne au premier semestre 1983, les coûts totaux évoluent comme la production en valeur et la situation des entreprises reste ce qu'elle était à la fin de 1982.

Sur le second semestre 1983, avec l'hypothèse d'un dollar à 7,60 F et d'un prix du pétrole étale, le coût des consommations intermédiaires augmentera comme celui de la production. D'autre part, sur cette période les prix de production progresseront comme les salaires. Dans la mesure où la baisse des effectifs sera pratiquement équivalente à celle du volume de la production, le coût salarial progressera comme la valeur de la production. Ainsi au total, comme au premier semestre, les coûts totaux continueront à augmenter au même rythme que la production en valeur. L'EBE connaîtra donc lui aussi sur l'année 1983 une évolution parallèle à celle de la production en valeur. Si on fait l'hypothèse que la progression de la charge d'intérêt, qui pourrait rester forte, sera compensée par la modération de celle des impôts, l'épargne des sociétés augmentera comme la production en valeur.

5 — L'investissement

A partir du troisième trimestre 1982, l'investissement a recommencé à baisser et ce mouvement devrait se poursuivre en 1983, et même s'accroître après les mesures d'accompagnement du réajustement des parités monétaires de mars. La dernière enquête trimestrielle sur le commerce de gros indique une chute du volume des ventes de bien d'équipement et surtout des intentions de commandes au deuxième trimestre 1983.

La baisse de l'investissement était restée limitée au second semestre 1982, en raison des évolutions enregistrées dans le tertiaire marchand et dans les GEN. Mais l'essoufflement de la demande, en particulier de la consommation des ménages, devrait entraîner une baisse de l'investissement dans les commerces et services, d'autant plus que le niveau atteint en 1982 était élevé. D'autre part, les économies demandées aux GEN pour réduire leur besoin de financement externe entraîneront une progression de leur investissements en valeur de seulement 3 % (au lieu de 15 % en 1982). Les perspectives moins favorables de revenu dans l'agriculture ne permettront pas une croissance de l'investissement. Dans le bâtiment et les travaux publics, la baisse amorcée en 1982 devrait s'amplifier en 1983.

La formation brute de capital fixe de l'ensemble des entreprises par secteur

(estimation aux prix de l'année précédente)

Evolution en %

	structure 82 en %		1982/1981		1983/1982*	
G E N	22.2		3.0		- 5	
FBCF productive des autres SQS-EI	68.7		- 0.6		- 3	
dont : industrie		27.1		- 6.3		- 4
agriculture		7.7		0.9		0
B.T.P.		3.7		- 0.6		- 4
commerces services		30.2		5.2		- 3
Logement	9.1		- 3.7		0	
Total	100		0.0		- 3	

Dans l'industrie du secteur concurrentiel, l'investissement se situerait en moyenne annuelle en dessous du niveau de 1982. Même si la baisse est d'une amplitude inférieure à celle des deux années précédentes, le volume de l'investissement en 1983 serait inférieur de 15 % au niveau moyen observé sur la période 76-80. Les besoins en investissements de remplacement ou de modernisation sont importants à cause du faible niveau de l'investissement industriel depuis 1975, mais la persistance d'une situation financière dégradée conduit les entreprises à repousser ou ralentir leurs commandes d'équipement car elles hésitent à s'endetter davantage pour financer leurs investissements malgré les bonifications d'intérêt accordées à ces types de prêts. La baisse de l'investissement industriel resterait toutefois limitée en raison des programmes mis en oeuvre dans le secteur public industriel : le volume de l'investissement des entreprises nationalisées du secteur concurrentiel, qui réalisent le quart de l'investissement industriel, augmenterait de 7 % en 1983. Le financement en serait assuré par un volume accru de ressources, dont près de la moitié de dotations en capital. L'effort porte surtout sur la modernisation des industries de base, sidérurgie et chimie, où la restructuration est en cours.

Au total la valeur de l'investissement des entreprises devrait progresser à un rythme nettement inférieur à celui de la production en valeur. Il en résulterait sur l'ensemble de l'année 1983 une stabilisation du besoin de financement des entreprises à son niveau de la fin 1982.

II – LE REVENU DES MÉNAGES ET L'ARBITRAGE ÉPARGNE–CONSUMMATION

1 – Le revenu des ménages

En glissement sur l'année 1983, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages au sens de la comptabilité nationale, mesuré avec l'indice des prix des 295 postes, devrait baisser d'environ 0,8 %, ce qui constitue un changement notable par rapport aux progressions des années antérieures (+ 2,5 % en 1981, + 0,7 % en 1982).

Si on assimilait l'emprunt obligatoire à un prélèvement sur le revenu comme y invitent les résultats de l'enquête de conjoncture auprès des ménages de mai, la baisse correspondant à la perception des ménages serait d'environ 1,2 %, dont les deux tiers seraient dûs aux prélèvements obligatoires nouveaux décidés en mars et aux 0,4 points de la cotisation salariale à l'UNEDIC ajoutés au 1er juillet.

En effet, le supplément d'impôts de 1 % ponctionne de 7 milliards le revenu des ménages et entraîne une baisse de leur pouvoir d'achat de 0,2 %, localisée au début de l'été. L'emprunt obligatoire, si on l'assimile intégralement à un impôt, enlève aux ménages 11 milliards supplémentaires au même moment : il contribue à faire baisser leur pouvoir d'achat de 0,4 %. L'accroissement de 0,4 point de la cotisation salariale à l'UNEDIC ampute le pouvoir d'achat de 0,2 %.

Le pouvoir d'achat du revenu des ménages

Evolution en %

	1982						1983					
	1	2	3	4	GA	MA	1	2*	3*	4*	GA*	MA*
Salaire horaire	2.1	0.4	-0.1	0.4	2.8	3.2	0.9	-0.3	0.1	-0.1	0.6	1.1
Masse salariale brute (1)	0.8	-0.2	-0.3	-0.1	0.2	0.9	0.3	-0.7	-0.4	-0.5	-1.3	-0.8
Masse salariale nette (1) moins cot. soc. salariés)	0.4	-0.2	-0.7	-0.4	-0.9	0.2	0.4	-0.9	-1.3	-0.5	-2.3	-1.7
Prestations sociales	2.8	1.3	0.6	2.4	7.3	6.9	-1.6	0.5	0.9	1.4	1.2	2.0
Revenus salariaux et sociaux	1.4	0.4	-0.1	0.8	2.5	2.9	-0.5	-0.3	-0.3	0.3	-0.8	-0.1
EBE des EI	1.7	0.2	-0.7	-0.9	0.3	2.6	-1.0	-1.0	-2.2	-1.4	-5.6	-4.1
Revenu disponible brut	1.1	0.2	-0.2	-0.4	0.7	2.2	-0.3	-0.2	-0.4	0.1	-0.8	-1.0

Déflateur utilisé : indice des prix à la consommation 295 postes source : C. T.

Le pouvoir d'achat de la masse salariale nette baisse d'environ 2,3 %. La progression des cotisations sociales (réajustement du plafond au 1er janvier et au 1er juillet, 0,4 point de cotisation UNEDIC) a nettement contribué à cette évolution : la baisse n'est que de 1,3 % pour la masse salariale brute et résulte d'une chute d'environ 2 % du nombre d'heures travaillées que ne compense pas la progression de 0,6 % du pouvoir d'achat du taux de salaire (pratiquement acquise au premier trimestre). Cette perte de pouvoir d'achat de la masse salariale brute est en partie compensée par la progression du pouvoir d'achat des prestations qui n'est pourtant plus que de 1,2 % en glissement sur l'année 1983 (contre 6 % à 7 % au cours de la décennie précédente). Le ralentissement touche toutes les prestations mais plus particulièrement celles relatives au chômage.

Le pouvoir d'achat des prestations familiales et sociales

évolution en %

	1981/1980	1982/1981	1983/1982*
santé	3,7	5,7	1,6
famille	1,8	8,9	0,1
chômage	35,9	23,3	3,7
vieillesse	3,6	6,1	3,8
Total	5,2	6,8	2,0

Déflateur utilisé : indice des prix à la consommation 295 postes

source : C. T.

Deux types de mesures ont été prises pour freiner la croissance des prestations : les conditions d'ouverture aux droits ont été dans certains cas rendues plus strictes, la progression des barèmes a été limitée.

La perte de pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages est surtout sensible au premier semestre : la ponction opérée par les prélèvements obligatoires s'ajoute alors à une baisse de 1,1 % du pouvoir d'achat des prestations sociales. Sur le reste de l'année, le retour à une progression même modérée du pouvoir d'achat des prestations atténuera les effets de la poursuite de la baisse des effectifs alors que le pouvoir d'achat du taux de salaire ne progressera plus.

2 — Le taux d'épargne

Une inflexion aussi brutale de l'évolution du revenu des ménages n'a qu'un précédent dans les vingt dernières années : celui de 1979-1980, période au cours de laquelle le taux d'épargne avait chuté de plus de 3 points. A s'en tenir à l'évolution du revenu, déterminant principal du comportement d'épargne, il faudrait donc prévoir une baisse sensible du taux d'épargne des ménages en 1983, de l'ordre d'un point en glissement sur l'année.

Le taux d'épargne

niveau en %

	1982					1983				
	1	2	3	4	MA	1	2*	3*	4*	MA*
Taux épargne	16.1	15.8	15.4	15.0	15.6	14.9	14.8	14.7	14.7	14.8
Taux épargne financière	6.6	6.0	6.2	6.0	6.2	5.7	6.1	5.9	6.0	5.9

source : C.T.

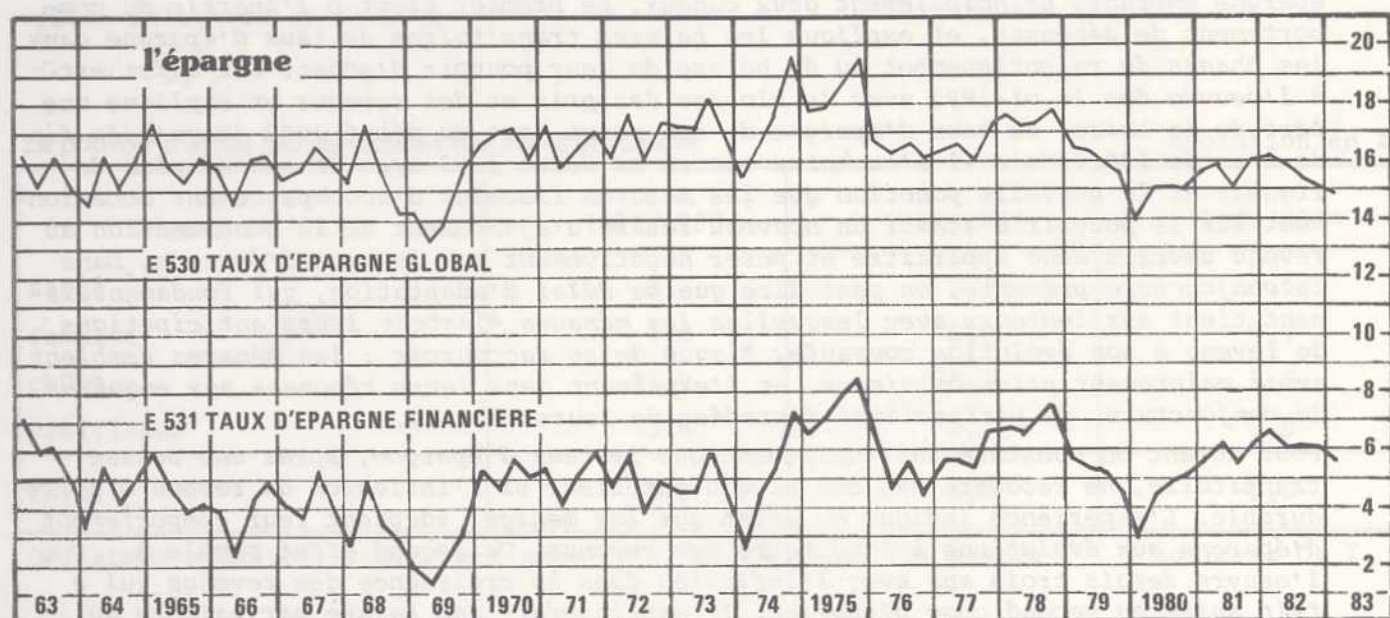
L'impact traditionnellement dévolu à l'évolution des revenus des ménages sur leur épargne emprunte principalement deux canaux. Le premier tient à l'inertie du comportement de dépenses, et explique les baisses transitoires du taux d'épargne dans les phases de ralentissement ou de baisse de leur pouvoir d'achat. Cet effet est à l'oeuvre dès la mi-1982 avec le blocage des prix et des revenus et explique une part de la baisse du taux d'épargne de son point haut du début 1982 jusqu'à la fin de l'année 1982. Mais il s'accroît encore au début 1983 avec le second plan de rigueur et la nouvelle ponction que les mesures fiscales d'accompagnement occasionnent sur le pouvoir d'achat. Un nouveau retard d'ajustement de la consommation au revenu devrait donc apparaître et peser négativement sur le taux d'épargne. Dans la conjoncture présente, on peut dire que ce délai d'adaptation, qui fondamentalement tient aux lenteurs avec lesquelles les ménages ajustent leurs anticipations de revenu à son évolution courante, risque de se raccourcir : les ménages semblent avoir maintenant pris conscience, et l'expriment dans leurs réponses aux enquêtes de conjoncture, de perspectives dégradées de leurs revenus.

Pour autant on constate habituellement que le taux d'épargne, après une baisse transitoire, ne recouvre pas son niveau antérieur si l'inflexion du revenu s'avère durable. L'expérience indique en effet que les ménages adaptent leur comportement d'épargne aux évolutions à long terme des revenus. Ce second effet semble à l'oeuvre depuis trois ans avec l'inflexion dans la croissance des revenus qui a fait suite au second choc pétrolier. Il expliquerait une baisse par paliers du taux d'épargne, la remontée de 1981 et 1982 tenant aux fortes augmentations du revenu sur cette période.

Cependant à la différence de 1979-1980 où seul le marché obligataire était devenu attractif, les perspectives semblent remarquablement favorables pour l'épargne financière : développement des nouveaux produits financiers, revalorisation de l'épargne-logement et surtout une rémunération réelle jamais aussi forte sur les années récentes avec le ralentissement de l'inflation et l'arrêt de la dégrise des taux d'intérêt en France et à l'étranger.

Les nombreuses mesures prises en faveur de l'épargne financière traduisent une double volonté des pouvoirs publics : freiner la consommation par un arbitrage plus favorable à l'épargne et favoriser une restructuration du portefeuille des ménages en faveur d'une épargne longue au détriment d'une épargne courte. Sont à citer les comptes d'épargne en actions, le nouveau régime fiscal en matière d'achats obligataires, la mise en place à titre transitoire d'un plan d'épargne logement particulièrement attractif, les futurs comptes pour le développement industriel et les nouveaux produits financiers tels que les obligations renouvelables du Trésor et les fonds communs de placement. De fait, en début d'année, les ménages ont sensiblement accru leur actifs financiers, surtout obligations et placements dans les Caisses d'Epargne. Ce mouvement risque de demeurer une composante forte du comportement d'épargne des ménages en 1983.

D'autre part, le taux d'épargne pourrait aussi subir l'effet du ralentissement net de l'inflation par rapport au début de l'année 1982. L'impact ne devrait jouer que modérément en 1983. En effet, tout en restant pessimistes, les perspectives d'inflation que retracent les ménages dans les enquêtes ne sont pas aussi dégradées qu'il y a un an et demi. Cette amélioration relative devrait contribuer à limiter les achats de biens durables et à réduire le niveau d'épargne nécessaire aux ménages pour reconstituer l'équivalent réel de leurs avoirs liquides. Mais ce point n'est pas confirmé par les statistiques récentes qui font état d'un gonflement des dépôts à vue des ménages, peut-être en prévision des échéances fiscales.



Au total, la rupture dans l'évolution des revenus et une contrainte patrimoniale moins forte en raison du ralentissement de l'inflation devraient peser sur le taux d'épargne. La dégradation poursuivie sur le marché du logement (voir ch. production) devrait également faire baisser la composante non financière de l'épargne des ménages. Mais l'attrait pour l'épargne financière paraît devoir rester une composante forte du comportement des ménages en 1983 : c'est pourquoi une baisse très modérée de leur taux d'épargne global figure dans les prévisions faites (0,3 point en glissement sur l'année), recouvrant une baisse de sa composante non-financière et un maintien sur l'année de sa composante financière.

3 — La consommation

Avec une baisse d'environ 1 % du pouvoir d'achat du revenu des ménages et sous l'hypothèse d'une faible réduction de leur taux d'épargne, la consommation totale devrait connaître une quasi-stabilisation en glissement sur l'ensemble de l'année 1983. Le recul du premier trimestre 1983 (- 0,5 %) est suivi d'une remontée très lente jusqu'à

la fin de l'année. Une partie de la baisse du début d'année tient aux problèmes d'enregistrement statistique des dépenses de santé ; corrigé de cet effet, le contraste entre la fin 1982 et le début 1983 (+ 0,8 % suivi de - 0,5 %) serait moins accusé.

Le volume de la consommation des ménages

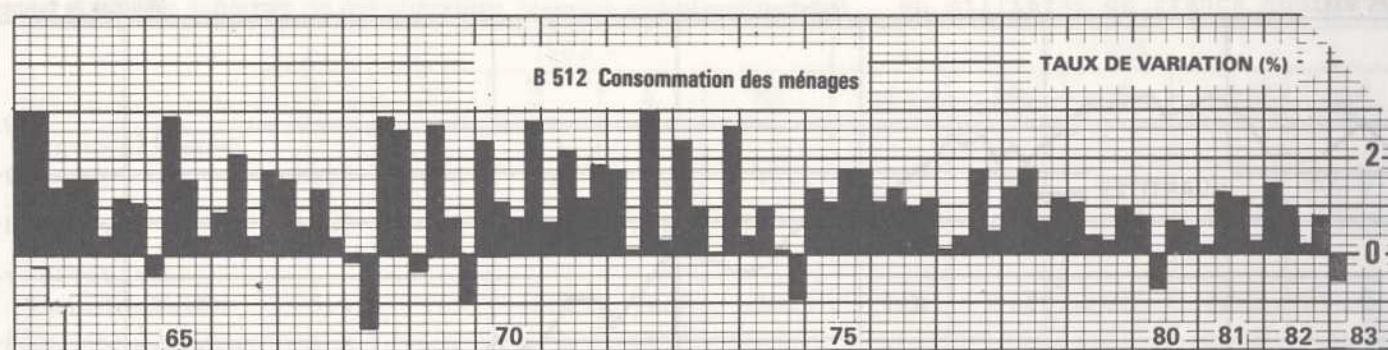
évolution en %

	1982						1983					
	1	2	3	4	GA	MA	1	2*	3*	4*	GA*	MA*
Produits manuf.	2.1	1.3	0	1.9	5.4	5.6	-3.0	0.3	-0.7	-0.8	-4.2	-1.7
Biens durables	3.5	3.3	-2.6	4.0	8.2	9.7	-6.3	1.3	-2.2	-1.3	-8.5	-4.4
Textile-cuir	1.8	1.2	-1.2	2.1	3.9	4.8	-0.9	-2.0	-0.3	-1.6	-4.8	-1.7
Services	2.1	1.2	-0.2	1.1	4.2	4.2	0.1	1.3	0.8	0.8	3.0	2.8
Ensemble	1.4	1.0	0.1	0.8	3.3	3.5	-0.5	0.2	0.2	0.2	0.1	0.6

Déflateur utilisé : indice des prix de la comptabilité nationale

source : C. T.

Mais cette baisse reflète surtout une tendance qui restera à l'oeuvre toute l'année sur les achats de biens durables, d'automobiles et de biens d'équipement ménager. Les normes très strictes d'encadrement du crédit à la consommation (ramenées de 5 à 3 % pour l'année), le ralentissement de l'inflation et sans doute un effet compensé des très forts achats de 1982 expliquent ce mouvement.

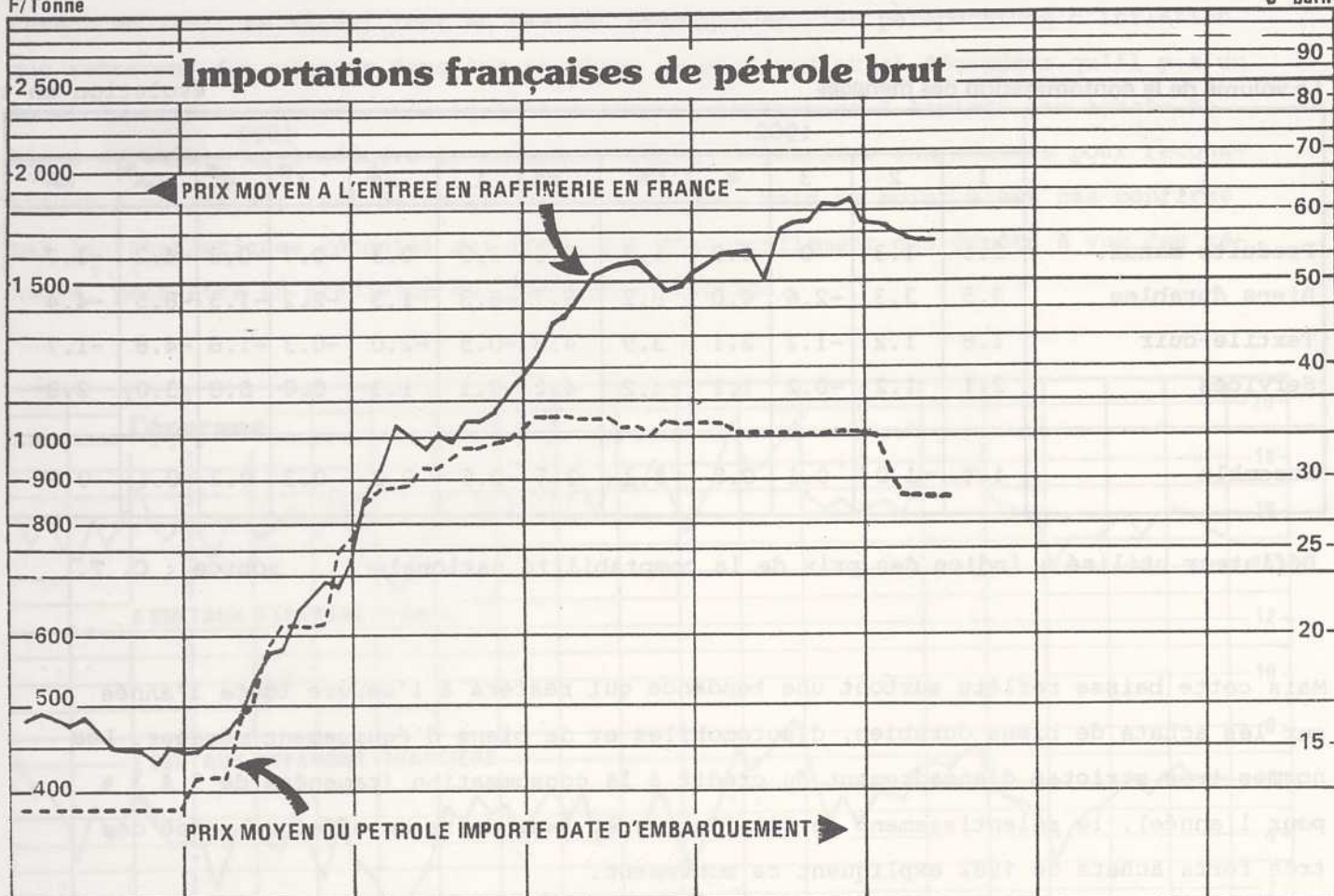


Au total, les achats de produits industriels connaîtraient une baisse de plus de 4 % en glissement, après la forte progression qui s'est poursuivie jusqu'en fin 1982. Les achats alimentaires resteraient stables comme au cours des deux années précédentes. Seule la consommation de services resterait active, même si sa croissance se ralentit.

F/Tonne

\$ baril

Importations françaises de pétrole brut



CVS MM3

Millions de tonnes

